



Une passerelle pour relier le Fort Hatry au centre-ville

Ouvrir le site du Fort Hatry aux quartiers environnants, tel est l'objectif de la municipalité. Un premier pas sera prochainement franchi grâce à la construction d'une passerelle.

Le schéma d'aménagement global du Fort Hatry dressé par le cabinet d'architectes Humbert David ouvrira le site aux quartiers environnants avec, en particulier, la réalisation d'une passerelle pour le franchissement de la voie ferrée. Son but : destinée à relier le site du Fort Hatry avec le centre ville.



Etienne Butzbach, adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du développement universitaire.

« Cette passerelle métallique haubanée facilitera l'accès à la partie Nord du fort Hatry, explique Etienne Butzbach, adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du développement universitaire. Elle évitera aux piétons et aux cyclistes de prendre le pont

Jean Legay, très routier. Du côté du Fort Hatry, un escalier intégré à la maçonnerie du rempart de la rue du Fort Hatry assurera la liaison avec la rue Paul Koepfler et le futur gymnase universitaire. Côté opposé, un chemin en pente douce de 3 mètres de large et un escalier permettront l'accès direct à la rue

Gaston Defferre et au quartier Bougenel. Le cheminement dans son ensemble sera accessible aux vélos et aux personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, cette passerelle et ce cheminement offriront la pos-

sibilité aux lycéens et aux étudiants de rejoindre plus facilement les bibliothèques, municipale ou universitaire. L'objectif reste de favoriser leurs déplacements et de mettre en place un campus est-ouest dans lequel ils évoluent le plus aisément et librement possible. Enfin, ce point de franchissement s'intégrera au schéma cyclable belfortain ».

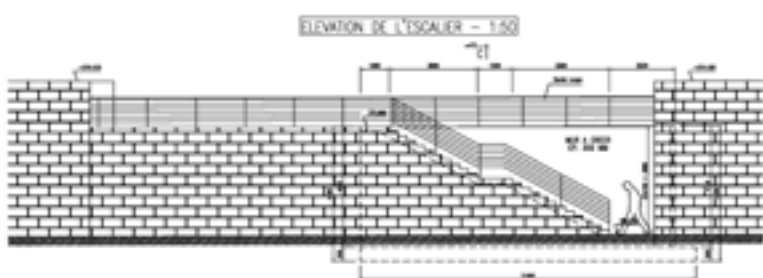


Pratique et esthétique

« Cette passerelle d'une portée sans appui intermédiaire de 35 mètres est aussi un geste esthétique par son intégration harmo-

nieuse dans le paysage, ajoute Etienne Butzbach. Cet ouvrage est, en effet, léger et aérien, en rupture avec l'architecture statique et massive des remparts qui délimitent la tranchée.

L'enveloppe du tablier s'inscrit dans un concept de fluidité et l'utilisation du haubanage donne de la finesse à l'ouvrage. Par ailleurs, les câbles qui fendent l'espace et l'inclinaison du mât dynamisent l'image générale de l'ouvrage ».



Le futur gymnase universitaire du fort Hatry

Un pari architectural, urbain et paysager

Ce sera à coup sûr «LE» grand équipement sportif de Belfort de ce XXI^{ème} siècle naissant. Présentation du projet avec Jean-Louis Wolff, adjoint chargé des sports et les architectes Borja Huidobro et Erik Giudice.

Belfort Mag : *Comment envisagez-vous l'intégration urbaine et paysagère du futur gymnase ?*

Jean-Louis Wolff : Nous avons choisi les architectes Borja Huidobro et Erik Giudice (Agence A5), parce qu'ils ont conçu un projet qui prend pleinement en compte la valeur historique, patrimoniale et paysagère du site du Fort Hatry tout en assumant une fonction de repère à l'échelle de la ville.

Le bâtiment s'inscrit, en effet, avec respect dans son environnement tout en affirmant sa qualité d'équipement public, lieu de rassemblement, d'activités sportives et culturelles.

De plus, la dynamique centrifuge du gymnase donne une impulsion forte à l'ensemble du site. Cette dynamique correspond bien au

projet de réaménagement du Fort Hatry.

B.M : *Concevoir un Gymnase Universitaire dans une enceinte géométrique telle qu'Hatry avec ses murs à angles aigus n'est pas une mince affaire ! Comment vous y êtes vous pris ?*

Borja Huidobro : Inspirés par les directives du comte de La Suze au commandant de la garnison : «ne capitulez jamais», nous nous sommes mis à la tâche avec enthousiasme pour concevoir un gymnase dont les surfaces de sport rectangulaires puissent s'inscrire dans une forme qui ne rentre pas en résonance avec celle trop présente du Fort.

La forme du gymnase avec ses courbes se déformant, comme un

urban, suivant le développement de ces différentes fonctions, peuvent s'assimiler à une formule mathématique de l'espace. Un volume souple parmi des angles aigus. Une œuvre d'architecture dont la légèreté crée une atmosphère particulière, ouverte à la lumière, à l'espace et à la vie, où l'on vient apprendre et pratiquer des sports tous ensemble.

B.M : *Le gymnase semble flotter au-dessus du sol. Pourquoi avez-vous pris ce parti architectural ?*

Erik Giudice : Ancré dans son site, aérien dans son expression, l'équipement semble, en effet, décoller du sol.

Nous avons souhaité évoquer la fluidité et la dynamique du geste sportif, ainsi la façade du gymnase décrit un mouvement souple et



généreux, et sa silhouette évolue sans cesse suivant le point de vue sous lequel on l'observe. L'orthogonalité de la salle omnisports, dictée par les exigences des disciplines sportives émerge au-dessus des géométries convexes et concaves de l'enveloppe, créant ainsi des espaces intérieurs riches et intenses. Le bâtiment exprime par contraste deux aspects de la pratique sportive, la rigueur et la créativité.

B.M : *Pourquoi avoir opté pour une enveloppe en verre ?*

Borja Huidobro : Nous avons souhaité créer une volumétrie qui capte les colorations subtiles de la lumière naturelle, du ciel et du paysage.

L'équipement offre un confort maximum pour les spectateurs, tant visuel qu'acoustique, toutes les places ont une visibilité parfaite. Translucide, la façade laisse entrer la lumière tout en tamisant et en protégeant le déambulatoire des incidences du soleil. La nuit le bâtiment, éclairé de l'intérieur, se transforme en urban lumineux, véritable lanterne magique exprimant pleinement la fonction événementielle.

B.M : *Pourquoi avez-vous disposé l'ensemble des gradins sur les grands côtés du terrain ?*

Erik Giudice : Compte tenu des 1 500 places fixes prévues, une disposition des gradins sur les quatre côtés aurait donné un faible nombre de rangs et peu de relief à la salle. Nous avons donc





> portraits

Borja Huidobro, architecte urbaniste

Grand Prix National d'Architecture du Chili en 1991, Borja Huidobro a également obtenu le Prix Vitruvio Arquitectura Latino Americana en Argentine en 1998. Ses projets sont exposés dans de nombreuses villes comme New York, Moscou, Buenos Aires...



Parmi ses projets, on compte, entre autres, l'ambassade de France à New Delhi, le Ministère de l'Économie et des Finances à Paris, la Grande Galerie du Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, le Palais de Justice de Fort-de-France en Martinique, le Palais Omnisports de Metz, le Stade de Niort (20 000 places), La Capricorn Tower à Dubaï (200 mètres de hauteur !), le Siège de la Tour Commercial Bank d'Abu Dhabi, le Siège de la Banque BCI, à Santiago... Et, aujourd'hui, le gymnase universitaire de Belfort.

Erik Giudice



Pour l'agence d'architecture C+H+, Erik Giudice est responsable de la phase conception du Palais Omnisport «Les Arènes» à Metz.

En 2003, il crée avec quatre associés l'agence A5 architectes. Il remporte, avec l'agence A5 Architectes et en association avec Borja Huidobro, les concours pour la réalisation du Gymnase Universitaire du Fort Hatry à Belfort, le Stade et le Pôle Sport de Niort, le Complexe Sportif Léo Lagrange à Toulon et le Pôle Culturel de Pontault-Combault.

préférée disposer l'ensemble des gradins sur les grands côtés du terrain, afin d'assurer la meilleure visibilité aux spectateurs et de donner une véritable intensité à la salle. Cette disposition a un autre avantage : n'ayant pas de gradins derrière la scène, un plus grand nombre de places fixes reste exploitable en configuration spectacle.

L'ouverture de la salle sur ses deux petits côtés crée également des vues intéressantes depuis le hall et le déambulateur vers l'aire de jeu.

Nous avons ainsi voulu créer un équipement contemporain et ouvert où puisse s'établir un lien fort entre les spectateurs et les joueurs.

Enfin, cet équipement se prêtera également très bien à des manifestations sportives, qui pourront se dérouler à l'extérieur. Le parvis serait ainsi le point de départ de nombreux événements...

Un socle végétal

Le bâtiment est posé sur un «tapis» en herbe au sein d'une clairière parsemée de «bouquets» d'arbres d'essences variées. La réalisation des espaces de stationnement enherbés répond à un double objectif, à la fois d'écologie et de confort pour les utilisateurs.

La couverture : une cinquième façade

Visible depuis une grande partie du site, la toiture végétalisée contribue à l'intégration du bâtiment dans son environnement, dans

la continuité de l'aménagement paysager. Cette couverture est également choisie dans une optique de développement durable : rétention des eaux pluviales, amélioration des qualités thermiques et acoustiques.

Des accès fluides

Les entrées publiques et sportives, le niveau du hall et de la coursive de distribution sont situés de plain-pied avec le niveau du parvis et du parking.



Accessibilité des personnes à mobilité réduite

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite est traitée avec un soin particulier : les places de stationnement dédiées ainsi qu'une dépose minute sont situés à proximité immédiate de l'entrée principale. Vingt-huit places réservées sont prévues dans la salle omnisports.

Une organisation fonctionnelle

Le bâtiment s'organise d'une manière évidente sur deux ni-

veaux, ce qui permet d'éviter tout croisement de flux entre sportifs et spectateurs :

> **Le Rez-de-jardin** est réservé aux joueurs, universitaires et scolaires et dans le cas des spectacles aux artistes et techniciens.

Ce niveau comporte les terrains d'évolution de la grande salle et la salle d'échauffement, la salle de musculation, les vestiaires, les réserves de matériel sportif ainsi que les locaux techniques.

> **Le Rez-de-chaussée** est dédié au public et comporte le hall, la coursive de distribution, qui permet d'accéder (à mi-hauteur) aux gradins, buvettes et sanitaires publics. Le hall public est tourné vers le parvis et accueille le public dans un espace généreux et lumineux.

Coût de la construction :

8 739 495,81 € TTC

Auquel s'ajoutent le mobilier et les équipements sportifs (180 000 € ht). Cette opération inscrite au Programme de Redynamisation de l'Aire Urbaine fait l'objet des financements suivants : Conseil régional 1 000 000 € ht • FNADT 1 000 000 € ht • Conseil général 1 600 000 € ht • Ville de Belfort 3 707 270 € ht. Soit un total de • 7 307 270 € ht.